



Paris, le 30 septembre 2021

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des solidarités et de la santé
14 Avenue DUQUESNE
75350 Paris

Objet : préavis de grève

Par la présente, et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 du code du travail, le syndicat Acteurs Santé CFE-CGC, Fédération des services publics, notifie un préavis de grève pour le 07 octobre 2021.

Nous continuons à soutenir les Sages- femmes dénonçant leurs conditions d'exercice dans la fonction publique hospitalière.

Les revendications sont :

- **Reconnaissance** et positionnement auprès des autres professionnels médicaux, et non pas auprès des paramédicaux, ce qui est toujours le cas actuellement **à l'hôpital** et **dans la classification de l'INSEE**.
- **Liberté de prescription** pour le renouvellement d'arrêts de travail des femmes enceintes, ou de leur adressage direct au spécialiste, **à même de fluidifier le parcours des patientes** et de simplifier les prises en charge ville-hôpital dans le cadre d'un parcours de soins coordonné.
- Reprise des travaux sur **les décrets de périnatalité et la réforme des autorisations d'exercice**, avec un calendrier d'urgence pour la santé périnatale et la mise en place des unités et filières physiologiques.
- Réforme des études avec **le cursus maïeutique en 6 ans**, en lien avec le nombre d'heures de formation (cours et stages), et avec, pour la 6^{eme} et dernière année,

devenue celle de la thèse d'exercice, l'indispensable **accent mis sur la prévention en maïeutique et santé périnatale.**

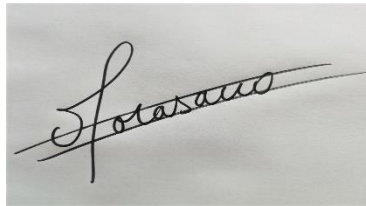
- Réforme de l'enseignement avec **une réelle bi-appartenance** des enseignant-chercheurs dans le cadre de l'universitarisation, ce qui passe par la création de postes hospitalo-universitaires pour les sages-femmes à l'instar du contingent de MCU-PH des odontologistes.
- **Une rémunération décente** à hauteur de nos compétences, de nos qualifications, de nos responsabilités, au regard de celle des autres soignants, et mieux précisée dans la lettre de cadrage du ministère concernant la poursuite des négociations en attente avec la CNAM.

Nous vous demandons d'ouvrir un véritable dialogue et d'entendre la voix des sages-femmes de la fonction publique Hospitalière.

Merci de bien vouloir transférer ce document à l'ensemble des établissements et de prévoir l'ouverture de négociations constructives.

Audrey FORASACCO

Secrétaire Générale du Syndicat Acteurs Santé CGE-CGC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Forasacco', written over a horizontal line.